



# Technicienne ou Technicien en travail social

## Direction des services aux étudiants

### CE QUE LE CÉGEP VOUS OFFRE

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent est un milieu engagé et dynamique. Il dispose d'un grand campus vert où plus de 600 membres du personnel contribuent à la réussite de nos étudiants et étudiantes.

- **20 jours de vacances**
- 13 jours fériés
- 7 jours de congé de maladie
- **Assurances** collectives
- Régime de **retraite REEGOP**
- **Congés** spéciaux (mariage, déménagement)
- Programme de **perfectionnement** et de **formation**
- **Conciliation travail-famille, CPE** sur place
- **Opus et Cie** : tarif avantageux pour le transport en commun
- Accès aux **installations sportives** (gym, aréna, piscine)

Selon les dispositions de la convention collective

### LA MISSION QUI VOUS ATTEND

La technicienne ou le technicien en travail social rencontrera l'étudiant (e) dans le but d'évaluer le besoin ou l'urgence de sa situation, apportera le soutien nécessaire, l'accompagnera vers une meilleure compréhension de sa situation et l'aidera à mieux faire face à ses difficultés. La technicienne ou le technicien peut également permettre à l'étudiant de trouver les ressources appropriées où poursuivre son cheminement tout en le dirigeant vers les services autant à l'interne ou à l'externe. Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à accomplir des travaux techniques en prévention et en aide individuelle ou collective aux étudiantes ou étudiants présentant des difficultés d'ordre personnel.

Vous avez envie d'**un poste rempli de sens et de défis** ? Rejoignez notre équipe !

### Quelques attributions caractéristiques

Votre rôle consistera à :

- Accueillir les demandes psychosociales, analyser des informations, orienter vers le bon programme/service au Cégep ;
- Assurer la prise de contact avec la personne qui fait appel au service et collecter des informations relatives à la situation problématique, aux attentes de l'étudiant (e) et de son milieu, aux raisons et aux circonstances de la demande, etc. ;
- Chercher le sens et la signification à accorder aux informations recueillies dans le but de circonscrire la nature des problèmes et des besoins de la personne et de clarifier sa demande ;
- Juger du degré d'urgence, des facteurs de risques, effectuer la vérification de critères d'obtention de services et la détermination des services que le collège peut offrir en fonction des besoins identifiés ;
- Collaborer avec les professionnels des services adaptés et les différents intervenants psychosociaux du collège ;
- Concevoir et réaliser du matériel de sensibilisation et de formation dans les matières relevant de son domaine d'interventions ;
- Recruter et assurer un suivi auprès des personnes-ressources (preneurs de notes, accompagnateurs, etc.) appelées à agir directement en soutien à l'étudiant ;
- Rédiger et achever différents rapports d'activités ;
- Traiter les demandes d'ouverture de dossier aux services adaptés ;
- Procéder au dépistage et à la référence d'étudiants référés ou non par les professeurs, par d'autres intervenants ;
- Animer des activités de promotion, de sensibilisation et de prévention sur divers thèmes, dont la santé mentale, la diversité, etc. ;
- Entretenir, avec les intervenants de l'interne et de l'externe, les relations requises afin de permettre le dépistage des futurs élèves, une estimation de leurs besoins et une adaptation adéquate des services du Collège ;

- Prise de rendez-vous pour différents services : services adaptés, services d'aide psychosociale, orientation et aide financière, etc. ;
- Suivi individuel à court terme et accueillir sans rendez-vous ;
- Assurer la prise de contact avec la personne qui fait appel au service et la collecte des informations relatives à la situation problématique, aux attentes et aux forces de la personne et de son milieu, aux raisons et aux circonstances de la demande, etc. ;
- Assurer le soutien à la salle de passation des examens durant les périodes d'achalandage et au besoin

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe

## LES ATOUTS QU'ON RECHERCHE

### Scolarité et expérience :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

### Autres exigences :

- Aptitudes démontrées aux fonctions d'assistance aux étudiants ;
- Posséder une expérience d'intervention en santé mentale ;
- Avoir une grande facilité à communiquer et à vulgariser les différents troubles et leurs impacts ;
- Avoir de bonnes habiletés à développer des outils diversifiés dans de courts délais ;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit ;
- Habiletés relationnelles démontrées ;
- Rigueur, capacité d'analyse et de synthèse ;
- Connaissances de la suite Office.

Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà préqualifiée.

## CONDITIONS

### Personnel de soutien

Salaire : **27,01 \$ et 38,87 \$** de l'heure  
(selon la scolarité et l'expérience)

**Lieu de travail :** Montréal

**Horaire :** Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

**Entrée en fonction :** Dès que possible

**Statut :** Remplacement à temps complet, jusqu'au 30 décembre 2024  
avec une possibilité de prolongation

ou jusqu'au retour de la personne remplacée

**Service :** Direction des services aux étudiants

**Supérieure :** Madame Danielle Malkasoff

**Titulaire du poste :** Mme Ève Dorion

## NOUS VOULONS VOUS RENCONTRER

**Période d'affichage :** Du 11 au 18 octobre 2024.

Faites parvenir votre **curriculum vitae** accompagné d'une **lettre de motivation** à la Direction des ressources humaines au plus tard le 18 octobre 2024 : [resshum03@cegepsl.qc.ca](mailto:resshum03@cegepsl.qc.ca) — Concours **A24-S-25**

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Le Cégep remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

